LA FSU TERRITORIALE
Pas de Calais

GRILLE INDICIAIRE

Attaché hors classe

Attachés territoriaux · Filière administrative · Catégorie A

Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2020 · données contrôlées le 30 septembre 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
6	3 249 € → 4 111 €	2 579 € → 3 263 €	11 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans	797	660	3 249,04 €	2 578,76 €	
2e	2 ans	850	700	3 445,95 €	2 735,04 €	+156,28 €
3e	2 ans	896	735	3 618,25 €	2 871,79 €	+136,75 €
4e	2 ans 6 mois	946	773	3 805,31 €	3 020,27 €	+148,48 €
5e	3 ans	995	811	3 992,38 €	3 168,75 €	+148,48 €
6e	fin de grille	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+93,76 €
Sp. 1	1 an	HEA	–	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
Sp. 2	1 an	HEA2	–	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
Sp. 3	–	HEA3	–	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €

En résumé : du 1er au 6e échelon, le net estimé passe de 2 579 € à 3 263 €, soit 684 € de plus en 11 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade d'attaché principal
- Par avancement depuis le grade de directeur territorial

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.